

## Une éolienne dans mon jardin ?

L'énergie du vent est utilisée depuis l'antiquité. Nous la convertissons en déplacement avec les bateaux à voile, en mouvement mécanique dans les moulins à vent et plus récemment en énergie électrique avec les éoliennes.

Les éoliennes se déclinent en plusieurs formes, taille et donc puissance : à axe horizontal ou vertical, de mat de quelques mètres et plus de 100m. Pour les particuliers qui souhaiteraient installer ce type d'équipement pour une production domestique, les professionnels proposent plusieurs technologies. Mieux vaut se renseigner au préalable car toutes les solutions ne seront pas optimales et les productions parfois annoncées ne sont pas toujours réalistes.

### Une question d'urbanisme ?

Une éolienne dont le mât fait moins de 12m peut être installée sans permis de construire. Les entreprises agissant après des démarchages proposent souvent ce type de petites éoliennes. Cependant, la puissance récupérable est en fonction de la hauteur. Ce type d'éolienne n'aura donc pas une grosse productivité. De plus, les zones urbaines ou péri-urbaine peuvent être sujettes aux vents turbulents qui pénaliseront aussi la productivité. L'installation de ce type d'équipement demande donc un diagnostic de précision vis-à-vis du lieu d'implantation, des contraintes d'urbanismes et des souhaits de productions.

### Compenser ses consommations ?

Ceux qui souhaitent produire leur propre électricité peuvent avoir des objectifs différents : compenser ses consommations en termes de facture ou de quantité d'énergie, rechercher l'autonomie par rapport au réseau, apporter de l'électricité dans des lieux que ne peut atteindre le réseau. Avant de choisir le type d'équipement de production, il faut donc se poser les bonnes questions pour trouver les meilleures réponses. Il n'y a pas d'obligation d'achat par EDF de l'électricité générée par une éolienne domestique (sauf ZDE) contrairement à une production issue du photovoltaïque. Il faudra donc autoconsommer et/ou stocker cette électricité. Le dimensionnement est donc un paramètre important pour que l'équation investissement/utilisation soit positive.

### Un choix mûrement réfléchi.

Ainsi, plus encore que l'utilisation d'une autre énergie renouvelable, le choix de l'éolien domestique doit se faire en connaissance de cause, en ayant pris soin de se renseigner et d'établir des diagnostics préalables si nécessaire. Méfiez-vous, comme pour n'importe quelle autre proposition, du démarchage non sollicité, comparer, et ne signez aucun engagement afin de vous être octroyé un délai de réflexion.

### Pour plus d'information :

Le site du [SEPEN](#) Site Expérimental pour le Petit Eolien National

Petit éolien, [le guide](#) (ADEME et Pôle Energie)

[Fiche technique](#) de l'ADEME

L'Association Française des Professionnels du Petit Eolien [AFPPE](#)

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

**Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov' :**



**France  
Rénov'**  
Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

[france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)

**0 808 800 700**

Service gratuit  
+ prix appel